

Série des Documents de Travail

n° 2014-50

**La fin de l'hypergamie féminine?
L'inversion du sens de l'écart
entre diplômes des conjoints
au fil des cohortes en France**

M. BOUCHET-VALAT¹

Les documents de travail ne reflètent pas la position du CREST et n'engagent que leurs auteurs.
Working papers do not reflect the position of CREST but only the views of the authors.

¹ Institut national d'études démographiques (Ined), Observatoire sociologique du changement (OSC-Sciences Po & CNRS) et Laboratoire de sociologie quantitative (LSQ-CREST).

LA FIN DE L'HYPERGAMIE FÉMININE ?

L'INVERSION DU SENS DE L'ÉCART ENTRE DIPLÔMES DES CONJOINTS AU FIL DES COHORTES EN FRANCE

Milan Bouchet-Valat¹

Résumé :

L'hypergamie féminine, définie comme la propension des individus à former des couples au sein desquels la femme se trouve en infériorité par rapport à l'homme, est un phénomène observé dans de nombreuses sociétés et du point de vue de nombreux critères. À l'encontre d'une conception encore courante, cet article montre à l'aide des enquêtes Étude de l'histoire familiale et Biographies et entourage que les premiers couples dans lesquels la femme est plus diplômée que son conjoint sont devenus plus fréquents que le cas inverse en France depuis les cohortes nées à la fin des années 1950. Ce mouvement est principalement dû à l'allongement de la scolarité des femmes, qui sont désormais plus diplômées que les hommes, mais il va au-delà de l'évolution de la structure de la population : l'hypergamie relative s'est inversée, traduisant une modification des préférences des individus. Enfin, nous observons que le célibat définitif des femmes n'augmente plus avec leur diplôme, alors que les plus diplômées étaient fortement désavantagées sur le marché conjugal au sein des cohortes nées avant-guerre. Ces résultats semblent indiquer la disparition, voire l'inexistence, de la norme d'hypergamie féminine en termes de diplôme.

Mots-clés : hypergamie – homogamie – mise en couple – choix du conjoint – diplôme – massification scolaire – domination masculine – rôles de genre

¹ Institut national d'études démographiques (Ined), Observatoire sociologique du changement (OSC-Sciences Po & CNRS) et Laboratoire de sociologie quantitative (LSQ-CREST).

La question de l'homogamie, et en particulier celle de la ressemblance des conjoints en termes de diplôme et ses évolutions au cours du temps, fait depuis longtemps l'objet d'une quantité importante de recherches dans de nombreux pays (Kalmijn, 1998 ; Blossfeld, 2009 ; Schwartz, 2013 ; Bouchet-Valat, 2014 pour une revue de littérature concernant plus spécifiquement la France). À côté de cette tendance à choisir un conjoint socialement proche, l'anthropologie et la sociologie ont depuis longtemps mis en évidence le caractère fortement genré de ce choix au sein des couples hétérosexuels. Ce phénomène prend dans nombre de sociétés la forme de l'hypergamie féminine ou de l'hypogamie masculine, c'est-à-dire la propension des individus à former des couples au sein desquels la femme se trouve en infériorité par rapport à l'homme selon un ou plusieurs critères : âge (Bozon, 1990a, 1990b, 1991 ; Vanderschelden, 2006a ; Mignot, 2010), taille (Herpin, 2003), strates au sein d'un système de castes (Dumont, 1967 ; Mohanadoss, 1995), diplôme et profession (Guichard-Claudic, Testenoire et Trancart, 2009), et plus généralement statut social. La famille constituant une institution essentielle de socialisation et de reproduction sociale, on peut soupçonner que la construction d'une position d'infériorité pour la femme au sein de celle-ci constitue l'un des facteurs essentiels de la domination masculine et de son maintien au fil des générations. Il semble donc intéressant de se demander si les évolutions majeures du statut des femmes qui ont pris place au cours du XX^e siècle ont remis en cause l'hypergamie féminine.

Cet article se concentre sur l'hypergamie de diplôme, en tant qu'indicateur du statut social des conjoints. En effet, l'éducation est le principal déterminant du style de vie et des fréquentations des individus à l'âge de leur mise en couple, mais aussi l'un des indicateurs les plus forts de leur carrière et de leur statut social futurs. À ce titre, le diplôme représente l'une des informations les plus importantes dont disposent – consciemment ou inconsciemment – les individus concernant les conjoints potentiels qu'ils rencontrent. En outre, si ce capital culturel peut ne pas être valorisé par les femmes dans la vie active – ou pas à sa pleine valeur –, il est néanmoins une condition nécessaire pour que leur carrière puisse dans certains cas dépasser celle de leur conjoint (Testenoire, 2008). Autrement dit, le développement de l'hypogamie de diplôme des femmes est un prérequis du développement de leur hypogamie socioprofessionnelle.

Le diplôme est par ailleurs la dimension du statut social qui a connu les plus fortes transformations du point de vue des différences hommes-femmes. La massification scolaire réalisée en France depuis la Seconde guerre mondiale a affecté les deux sexes, mais a été nettement plus marquée chez les femmes (Baudelot et Establet, 1992). L'élévation constante de leur niveau de diplôme par rapport à celui des hommes a nécessairement eu pour conséquence de diminuer la part des couples dans lesquels la femme est moins diplômée que son conjoint. Plus encore, les femmes étant désormais globalement plus diplômées que les hommes, l'hypergamie s'est inévitablement retournée en leur faveur (Guichard-Claudic, Testenoire et Trancart, 2009). En cela, l'hypergamie de diplôme se distingue des mouvements, plus limités et localisés, de brouillage de la division sexuelle du travail, et constitue un cas d'« inversion du genre » (Kergoat, Guichard-Claudic et Vilbrod, 2008) à grande échelle. Associé à d'autres évolutions majeures, comme le développement massif de l'activité féminine, ce mouvement semble de nature à contribuer à une modification des rapports de force au sein du couple, et donc à la remise en cause des rôles assignés aux hommes et aux femmes – même s'il est sans doute en lui-même insuffisant pour aboutir seul à un tel résultat.

Des travaux récents (Esteve, García-Román et Permanyer, 2012) ont montré que si l'hypergamie féminine du point de vue du diplôme était plus fréquente que la situation inverse dans la plupart des pays du monde dans les années 1970, elle a très nettement régressé depuis, au point de

devenir minoritaire dans un nombre significatif de sociétés dans les années 2000. Ces résultats incitent à actualiser une conception datée des rapports entre genre, diplôme et mise en couple qui semble persister en décalage avec des évolutions sociales majeures déjà relativement anciennes. Ainsi, cet article vise à analyser plus en détail ce retournement dans le cas de la France, en étudiant les évolutions au fil des cohortes plutôt que de manière transversale. Il montre que l'on assiste à une inversion de l'hypergamie féminine du point de vue du diplôme dès les cohortes nées à la fin des années 1950, et qui va au-delà de ce que les contraintes en termes de structure par diplôme des populations des hommes et des femmes au sein de chaque génération impliquent. Ce renversement est associé à une réduction spectaculaire du célibat définitif des femmes diplômées. Ces deux phénomènes apparaissent comme fondamentalement liés entre eux, ce que confirme leur très claire synchronisation au fil des cohortes : en effet, l'existence de taux de célibat différenciés selon le sexe et le niveau de diplôme est une conséquence directe de l'asymétrie des préférences des hommes et des femmes sur le marché conjugal.

Nous commençons par présenter la signification et les mécanismes expliquant l'existence de l'hypergamie féminine, les évolutions que l'on peut s'attendre à observer au fil des cohortes, et les résultats obtenus par les précédents travaux dans de nombreux pays. Puis nous introduisons les données des enquêtes Étude de l'histoire familiale (Insee-Ined, 1999) et Biographies et entourage (Ined, 2001), utilisées de manière complémentaire, l'une pour le nombre de cohortes qu'elle couvre et son important échantillon, l'autre pour le détail des informations qu'elle fournit. Nous montrons ensuite qu'au fil des cohortes l'hypergamie s'est inversée, à la fois en termes de répartition brute des couples, mais aussi en termes relatifs, en recourant à un modèle log-linéaire contrôlant les évolutions structurelles de la population. Nous mettons enfin en évidence, à l'aide d'un modèle à temps de sortie accéléré, une résorption complète des écarts dans la proportion de femmes qui ne vivront jamais en couple cohabitant entre moins diplômées et plus diplômées ; cependant, le célibat définitif des hommes non diplômés reste toujours élevé. La disparition de l'hypergamie féminine ne s'est ainsi pas accompagnée d'une remise en cause complète des différences entre hommes et femmes du point de vue de la mise en couple.

Perspectives théoriques et état des connaissances

La conception classique de l'hypergamie féminine : un modèle fortement genré

L'hypergamie féminine ne peut se comprendre que dans le cadre d'une société où la domination masculine prévaut : elle est en effet à la fois une conséquence et un moyen de perpétuation de cette norme. Dans un modèle où les femmes se trouvent d'une manière générale en position inférieure aux hommes, il est essentiel pour la reproduction de l'ordre social que cet ordre soit d'abord respecté au sein de la famille, institution centrale d'intériorisation des rôles de genre (Goffman, 2002, sect. 6.2). Cette logique implique que les hommes prennent pour conjointes des femmes de statut social inférieur, et inversement, du fait à la fois de l'intériorisation de normes dominantes (Bozon, 1990a, p. 356-359), et de la volonté d'échapper aux sanctions sociales – explicites ou voilées – ou simplement aux remarques négatives auxquelles sont exposés les couples qui dérogent à ces normes (Lefevre, 2008 ; Testenoire, 2008). La supériorité des hommes au sein du couple permet aussi de s'assurer que dans la plupart des situations sociales soient spontanément répétés les rôles assignés aux membres de chaque sexe, consolidant ainsi les stéréotypes de genre contre une réalité qui peut aller à leur rencontre : c'est par exemple le cas en ce qui concerne l'assignation des tâches physiques aux hommes si l'on considère la tendance avérée à ce que l'homme soit plus grand (et donc, par convention, plus fort) que sa conjointe plus souvent que le hasard ne l'exigerait (Goffman, 2002, sect. 7 ; Herpin, 2003). L'hypergamie féminine permet aussi l'assignation persistante de la femme aux tâches domestiques (de Singly et Glaude,

1986), et justifie le sacrifice de la carrière de la femme, moins prometteuse, à celle de l'homme (Nicole-Drancourt, 1989 ; de Singly, 1987). À l'inverse, la supériorité du salaire de la femme amène à une gestion plus égalitaire de l'argent du ménage (Testenoire, 2008).

Dans ce modèle parsonien (Parsons et Bales, 1955) où les hommes obtiennent généralement des revenus et un statut social supérieurs aux femmes sur le marché du travail, et où ces dernières sont supposées donner la priorité à la sphère familiale et à la représentation du couple envers l'extérieur, les comportements des individus respectent spontanément la norme d'hypergamie féminine : les femmes valorisent chez de potentiels conjoints les signes d'une (future) réussite sur le marché du travail, et les hommes valorisent chez de potentielles conjointes des qualités esthétiques, domestiques et relationnelles (Löwy, 2006, chap. 3)². Il n'est donc pas étonnant de constater que les hommes les plus diplômés, susceptibles de connaître les plus belles carrières professionnelles, choisissent et soient choisis par des femmes dont la valeur matrimoniale ne consiste pas en des titres académiques, mais en des caractéristiques plus difficiles à mesurer par les enquêtes quantitatives³. À l'appui de cette conception, on sait par exemple (de Singly, 1982, 1987) que les hommes diplômés disposent de revenus plus élevés lorsqu'ils sont mariés que lorsqu'ils sont célibataires, alors que c'est l'inverse chez les femmes ; ou encore que les ingénieurs de sexe masculin connaissent une carrière plus remarquable lorsqu'ils sont pères de nombreux enfants (Gadéa et Marry, 2000).

Cette norme d'hypergamie a des conséquences importantes sur le célibat des groupes qui se trouvent défavorisés par leur position sur le marché conjugal : les femmes les plus diplômées et les hommes les moins diplômés. Ainsi, parmi les générations nées avant guerre en France, le niveau de diplôme présentait des effets opposés selon le sexe, augmentant les chances de vivre en couple chez les hommes et les diminuant chez les femmes (Courgeau, 1987, p. 65 ; Robert-Bobée et Mazuy, 2005, p. 185 ; Winkler-Dworak et Toulemon, 2007, p. 294)⁴. Ce mécanisme genré favorise la sur-représentation des couples dans lesquels l'homme est le plus diplômé, par rapport à ce que l'on observerait si les individus prenaient un conjoint au hasard au sein de leur génération. En effet, les hommes les plus diplômés choisissant moins souvent qu'on ne l'attendrait des femmes de leur niveau d'études, pour leur préférer des femmes (légèrement) moins diplômées, et les hommes situés immédiatement en dessous d'eux reproduisant ce comportement, un décalage apparaît et se propage, de proche en proche, le long de l'échelle sociale. Ce décalage condamne *in fine* les hommes les moins diplômés et les femmes les plus diplômées au célibat, étant entendu que les individus de ces deux groupes ne peuvent qu'exceptionnellement former une union ensemble du fait d'une distance sociale trop importante, redoublée par le fait que l'homme se trouverait dans une situation d'infériorité trop criante par rapport à sa conjointe.

Le célibat des femmes diplômées nous intéresse particulièrement ici : en effet, la norme de genre qui en est à l'origine va directement à l'encontre des logiques de reproduction sociale selon lesquelles les membres des classes supérieures tendent à s'unir en priorité avec des individus de même niveau social. On peut avancer que dans ce modèle, c'est l'origine sociale qui compte, plus que le diplôme, dans la définition du statut social d'une femme. Néanmoins, comment expliquer

2 Ainsi, les hommes en couple dans les années 1980 en France déclaraient avoir apprécié, au moment de la mise en couple, que leurs conjointes soient « simples », « soigneuses », « jolies », « souriantes », « élégantes », « spontanées », « gaies » ; les femmes, que leurs conjoints soient « travailleurs », « affectueux », « calmes », « sécurisants » (Bozon, 1990b, p. 588).

3 On peut noter avec Oppenheimer (1995, p. 239) que la nature des capitaux spécifiques aux femmes reste généralement très floue dans les travaux portant sur la mise en couple, alors que les capitaux masculins sont très précisément définis.

4 Plus largement, ce phénomène a aussi été observé de longue date du point de vue de la catégorie socioprofessionnelle d'appartenance des individus (Roussel, 1971, 1975). Comme on l'a souligné plus haut, cet indicateur de position sociale est néanmoins d'un maniement plus délicat que le diplôme, puisqu'il est en partie le résultat de décisions prises après la mise en couple.

qu'un diplôme plus élevé puisse avoir un effet négatif sur les chances de vie en couple d'une femme ? On peut envisager deux mécanismes expliquant ce phénomène.

Premièrement, suivant François de Singly (1987, p. 176), on peut voir la source du célibat des diplômées dans « *un défaut d'articulation entre le calendrier de la formation de la dot scolaire et le calendrier de présentation sur le marché du mariage* ». En effet, la poursuite des études étant jugée incompatible avec la mise en couple, en particulier avant le développement de la contraception, les femmes diplômées n'étaient pas disponibles sur le marché conjugal jusqu'à un âge relativement avancé. Dans ces conditions, les hommes préféraient se mettre en couple avec des femmes peu diplômées mais ayant terminé leurs études – étant entendu que choisir une femme plus âgée ayant déjà décroché un diplôme élevé contrevenait à la norme d'hypergamie féminine en termes d'âge aussi bien que de capital culturel. Ce mécanisme laissait peu de chances aux femmes diplômées encore célibataires au-delà d'un certain âge de trouver un conjoint.

Un deuxième élément d'explication tient à la désirabilité d'une mise en couple, aussi bien du point de vue des intéressées que de leurs conjoints potentiels. D'un côté, les diplômées, ayant plus à perdre sur le marché du travail, étaient moins prêtes que les autres femmes à sacrifier leur carrière professionnelle à une vie familiale contraignante ou à une vie de couple inégalitaire (Cacouault, 1984 ; Kaufmann, 1999). Ces attentes relativement élevées étaient renforcées par l'indépendance financière que leur offrait leur activité professionnelle. De l'autre, aux yeux des hommes, un diplôme élevé pouvait être considéré comme un signal négatif indiquant un désintérêt à l'égard de la sphère familiale, un manque de féminité, et une indépendance contraire à l'idée qu'ils se faisaient du couple (Bihl et Pfefferkorn, 2002, p. 114 ; de Singly, 1987, chap. 8).

Au total, dans ce modèle fortement genré, l'hypergamie féminine se décline en trois composantes que nous étudierons successivement. Tout d'abord, au sein des couples formés, l'homme possède le diplôme le plus élevé plus souvent que l'inverse. Ensuite, cette situation persiste lorsque les structures par diplôme des populations masculine et féminine sont contrôlées (hypergamie dite relative) : l'hypergamie est renforcée par un comportement qui va au-delà des contraintes de disponibilité des conjoints. Enfin, à côté de ces couples à hypergamie féminine majoritaire, le fonctionnement fortement genré du marché conjugal produit un nombre important d'exclus, à des positions inversées selon leur sexe : femmes diplômées, hommes non diplômés.

L'évolution temporelle : une transformation majeure mais incomplète ?

Ce tableau très schématisé décrit les cohortes nées dans la première moitié du XX^e siècle, pour lesquelles la division sexuelle des rôles est fortement établie. La relative égalisation des statuts des hommes et des femmes réalisée au cours du XX^e siècle, visible notamment à l'élévation du niveau d'éducation des femmes, à leur entrée massive sur le marché du travail, au développement de la contraception, à la fin de la tutelle du mari sur sa femme, a profondément modifié ce modèle. Quels ont été les effets de cette évolution sur l'hypergamie ?

Du fait de l'élévation du niveau d'éducation des femmes, il semble inévitable que l'hypergamie se soit inversée en termes absolus. À considérer l'ensemble des évolutions déjà citées, on peut aussi s'attendre à ce qu'elle se soit au moins atténuée en termes relatifs (c'est-à-dire une fois contrôlée l'évolution de la structure de la population par diplôme), et que le célibat des femmes diplômées se soit réduit. L'importance des transformations à l'œuvre exclut en effet qu'elles aient pu prendre place sans une modification profonde des normes de genre, et qu'elles n'aient eu en retour un effet plus large sur ces dernières (Baudelot et Establet, 1992, Avant-propos). Ainsi, Jean-Pierre Terrail (1995) voit dans la plus grande réussite scolaire des filles le signe d'une mobilisation visant à acquérir une indépendance supérieure à ce qu'elles observent parmi les générations de leurs mères. Participant au mouvement plus large d'émancipation des femmes et porté par l'augmentation de leur activité professionnelle, l'allongement des carrières scolaires féminines n'a rien d'un épiphénomène.

On peut donc s'attendre à un rapprochement des critères de choix du conjoint des hommes de ceux auparavant privilégiés par les femmes, un diplôme élevé et une carrière professionnelle n'étant plus considérés chez une femme comme un parcours déviant, voire comme le signe d'un manque de féminité. L'évolution des normes et des comportements et celle des stratégies de reproduction sociale convergent de ce point de vue. En effet, la massification scolaire a fait du diplôme un facteur essentiel de la stratification sociale dans tous les groupes sociaux (Beaud et Pialoux, 1999 ; Poullaouec, 2010). Étant donné que c'est la mère qui assure le plus souvent l'aide aux devoirs (Héran, 1994), son niveau d'éducation a un effet majeur – plus fort que celui du père – sur la réussite scolaire des enfants (Attias-Donfut et Barnay, 2002 ; Place et Vincent, 2009). Sans supposer que les individus appliquent une rationalité implacable jusque dans leurs choix amoureux, on peut penser que cette situation nouvelle contribue à l'évolution de la perception des qualités d'une conjointe potentielle, en atténuant nettement l'image d'incompatibilité entre diplôme et vie familiale.

Par ailleurs, en termes purement économiques, si le diplôme des femmes pouvait être perçu comme un signal négatif au sein des générations d'avant-guerre, un tel calcul a très clairement perdu en pertinence. Le développement du chômage, en augmentant l'incertitude attachée aux carrières masculines, rend particulièrement risquée la stratégie impliquée par le modèle de Becker (1981), suivant laquelle l'homme aurait intérêt à se spécialiser dans l'activité sur le marché du travail, et la femme dans la sphère domestique, de manière à bénéficier de la croissance des rendements : l'emploi de la femme, même s'il est moins rémunérateur et fortement soumis à la précarité, peut s'avérer une garantie appréciable en cas de licenciement (Oppenheimer, 1994). Cet argument prend tout son poids dans le contexte français, où les cohortes nées à partir des années 1960 ont fait face à un chômage élevé, alors que les carrières féminines, moins favorables que celles des hommes, sont cependant meilleures que dans nombre de pays occidentaux (Kempeneers et Lelièvre, 1993).

Mais l'évolution de l'hypergamie ne résulte pas exclusivement de celle des préférences et stratégies masculines : les préférences des femmes sur le marché conjugal peuvent elles aussi avoir changé, se rapprochant de celles des hommes (Oppenheimer, 1988, p. 584). Leur activité professionnelle leur permet de plus en plus de patienter avant de s'engager jusqu'à avoir rencontré un conjoint qui correspond à leurs attentes. Moins dépendantes de l'emploi de leur futur conjoint, elles peuvent valoriser d'autres qualités chez les hommes, ce qui se retrouve dans l'évolution des adjectifs qu'elles utilisent pour décrire leurs conjoints : moins souvent dans le registre du travail et de la protection, et plus dans celui de la sensibilité (Bozon, 1990b, p. 592).

Néanmoins, tout n'est pas si clair. En effet, si la participation des femmes au marché du travail a explosé entre les premières et les dernières cohortes que nous étudions, et si la nature même de l'emploi des femmes a changé depuis la période d'après-guerre, l'égalité en termes de carrière et de salaire entre hommes et femmes est loin d'être atteinte (Maruani, 2000 ; Ferrand, 2004 ; Battagliola, 2000 pour la France ; Blossfeld et Drobnič, 2001 pour une comparaison internationale), et les femmes gagnent en moyenne toujours nettement moins que leur conjoint (Morin, 2014). De ce fait, on s'attendrait certes à observer un affaiblissement de l'hypergamie féminine (Oppenheimer, 1995, p. 238), mais un affaiblissement qui ne serait que partiel, une fois contrôlée la structure par diplôme de la population. Cette hypothèse revient à avancer que les normes sociales opposeraient une certaine résistance, ou du moins une inertie, aux évolutions à l'œuvre.

Fondant leur argument sur la persistance des normes de genre, Hans-Peter Blossfeld et Andreas Timm (2003, p. 10) vont jusqu'à avancer que la solidité du modèle du *male breadwinner* devrait conduire au maintien de l'hypergamie féminine malgré la hausse du niveau d'éducation des femmes, condamnant les femmes les plus diplômées et les hommes les moins diplômés au célibat. Néanmoins, cette argumentation repose sur l'hypothèse qu'il existe réellement une norme d'inactivité féminine et qu'elle est assez profondément ancrée pour résister à des évolutions

structurelles de grande ampleur. On peut douter de la pertinence de cette lecture appliquée à la France, les auteurs l'ayant dérivée d'une étude pilote concernant l'Allemagne de l'Ouest, où les inégalités entre hommes et femmes sont notoirement plus marquées aussi bien du point de vue de l'éducation que de la carrière professionnelle (Marry et al., 1998)⁵.

De fait, ainsi que nous l'avons annoncé plus haut, le scénario d'une persistance de la norme d'hypergamie est très clairement infirmé par l'inversion de l'hypergamie de diplôme que nous observons. Cette norme semble ainsi bien moins prégnante qu'on ne pouvait le supposer, ce que confirment les travaux existants concernant de nombreux pays.

Les travaux existants : baisse et inversion de l'hypergamie

La plupart des travaux récents s'étant attachés à décrire les évolutions de l'hypergamie de diplôme ont observé une diminution, et souvent même une inversion de celle-ci. Dans une analyse comparative très large incluant 56 pays de tous continents et niveaux de développement, Albert Esteve, Joan García-Román et Iñaki Permanyer (2012) ont observé un mouvement très net. Parmi les 18 pays pour lesquels les auteurs disposent de données portant sur le début des années 1970, l'hypergamie féminine était toujours plus fréquente que l'hypogamie chez les jeunes couples cohabitants. Au contraire, au début des années 2000, 26 des 51 pays inclus dans l'échantillon à cette date se trouvent dans la situation inverse. Les sociétés concernées sont très diverses, mais parmi les pays occidentaux étudiés on peut citer, avec la France, l'Espagne, les États-Unis, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, le Portugal et la Slovénie. Dans un document de travail plus détaillé (Esteve, García-Román et Permanyer, 2011), les mêmes auteurs ont étudié l'hypergamie relative, soit la tendance à l'hypergamie observée une fois contrôlée la distribution par diplôme des populations des hommes et des femmes. Il apparaît qu'aucune divergence entre hypergamie brute et hypergamie relative ne peut être observée : l'hypergamie féminine se trouve ainsi renforcée par le choix du conjoint dans les sociétés où les femmes sont globalement moins diplômées que les hommes, alors que c'est l'hypogamie qui l'est dans celles où elles sont plus diplômées. En d'autres termes, les comportements des individus semblent toujours prolonger et renforcer les contraintes que la structure sociale fait peser sur eux. Ce résultat semble remettre en question l'existence d'une norme d'hypergamie : dans aucun pays, une telle norme ne semble avoir résisté à l'évolution de la structure par diplôme en faveur des femmes.

Ces évolutions se trouvent confirmées par plusieurs études. David Monaghan (2014) a observé que l'hypogamie relative des femmes est plus forte que leur hypergamie relative dans 13 des 26 pays développés étudiés entre 1980 et 2010 (moyenne des années observées, jeunes couples cohabitants). Plusieurs travaux portant sur un pays en particulier ont relevé les mêmes tendances. C'est le cas des États-Unis, où Elaina Rose (2004) note une quasi-disparition de l'hypergamie de diplôme, Zhenchao Qian (1998) puis Christine Schwartz et Robert Mare (2005) ayant même mesuré une inversion, en termes absolus et relatifs. Le même mouvement a été observé par Albert Esteve et Clara Cortina (2006) en Espagne, ainsi que par Elina Mäenpää et Marika Jalovaara (2014) en Finlande. Enfin, ce phénomène a été relevé en Amérique du Sud par plusieurs travaux (Esteve et McCaa, 2007 ; López-Ruiz, Esteve et Cabré, 2009 ; Rodríguez, 2014).

Finalement, concernant la France, Yvonne Guichard-Claudic, Armelle Testenoire et Danièle Trancart (2009) ont mesuré en utilisant l'enquête Familles et employeurs (Ined, 2004-2005) une hypogamie de diplôme près de deux fois plus fréquente chez les femmes âgées de 25 à 30 ans que parmi celles âgées de 40 à 50 ans. Parmi ces générations nées entre 1955 et 1980, l'hypergamie féminine en termes de diplôme est toujours moins fréquente que l'hypogamie – mais c'est l'inverse en termes de catégorie socioprofessionnelle. Finalement, en étudiant les couples cohabitants âgés de 30 à 60 ans à partir de la série des enquêtes Emploi, nous avons observé que

⁵ Dans les analyses de Monaghan (2014, p. 41, voir ci-dessous), les trois pays développés où l'hypergamie de diplôme est la plus marquée sont de loin la Suisse, l'Autriche et l'Allemagne.

L'hypergamie féminine de diplôme devenait moins fréquente que son contraire aux alentours de l'an 2000 (Bouchet-Valat, 2014).

Ainsi, contrairement à ce que les éléments théoriques présentés plus haut auraient laissé prévoir, dans de nombreuses sociétés, la norme d'hypergamie féminine, approchée par l'hypergamie relative, semble s'être inversée. Ce résultat frappant appelle des analyses plus détaillées, auxquelles nous procédons ci-dessous concernant le cas de la France de manière à mieux comprendre les processus à l'œuvre.

Les données : Étude de l'histoire familiale et Biographies et entourage

Si l'hypergamie peut être mesurée à partir d'enquêtes portant sur les ménages, les enquêtes permettant d'étudier des évolutions au fil des cohortes à travers la première mise en couple sont malheureusement rares. Nous mobilisons ici deux enquêtes complémentaires. D'une part, l'enquête Étude de l'histoire familiale (Insee-Ined, 1999, voir Lefèvre et Filhon, 2005) est la plus récente des enquêtes Famille à contenir des informations concernant l'âge de première mise en couple. Adossée au recensement de la population, elle offre l'avantage d'un très important échantillon de 145 000 hommes et 235 000 femmes, permettant d'étudier finement les évolutions au fil des cohortes. Nous restreignons ici notre analyse aux individus nés entre 1920 et 1970, qui avaient entre 29 et 79 ans à la date de l'enquête : d'un côté, il s'agit de limiter les biais dus à la mortalité différentielle (Blanpain, 2011) ; de l'autre, de ne pas abusivement tenter de décrire une cohorte à partir des individus s'étant mis en couple particulièrement tôt. Dans les deux cas, les biais ne peuvent être véritablement écartés concernant les cohortes extrêmes : celles-ci sont incluses à titre indicatif uniquement, et les conclusions, pour être robustes, doivent plutôt se fonder sur les cohortes nées entre 1930 et 1960 (âgées de 39 à 69 ans à la date de l'enquête).

Les données présentent cependant une limite de taille : le diplôme du conjoint étant retrouvé à partir de la fiche individuelle de recensement, il n'est disponible que pour les couples cohabitants au moment de l'enquête. Les premiers couples des individus ayant connu une séparation (éventuellement suivie d'une remise en couple) ne peuvent donc être étudiés. Ainsi, on peut craindre un léger biais si les couples s'étant séparés étaient différents de l'ensemble des premiers couples, par exemple s'il s'agissait en priorité de couples dans lesquels l'homme est moins diplômé que sa conjointe, le modèle traditionnel de la famille excluant à la fois l'hypogamie féminine et la séparation ou le divorce. Ce biais est particulièrement problématique pour la mesure des évolutions temporelles, puisque la proportion d'individus ayant vécu avec un seul conjoint varie au fil des cohortes (Tableau 1) : elle diminue légèrement pour les cohortes nées après guerre (effet de génération). La proportion d'individus vivant toujours avec leur premier conjoint suit la même tendance chez les hommes, mais elle augmente au contraire chez les femmes (effet d'âge lié à la mortalité plus forte de leurs conjoints). L'ampleur de cet effet est vraisemblablement relativement limitée du fait de la faible proportion de couples concernée – en particulier si l'on exclut les cohortes extrêmes.

D'autre part, on peut craindre que le diplôme à la date de l'enquête ne reflète pas parfaitement le diplôme des conjoints aux alentours de la mise en couple, c'est-à-dire à la fin de la formation initiale, du fait de la possibilité de recourir à la formation continue ; celle-ci reste cependant très peu fréquente en France. On sait aussi qu'existe un effet de déclaration variable avec l'âge (Baudelot, 1989), mais son ampleur est cependant limitée.

Tableau 1 : Répartition des individus selon leur histoire conjugale et les données disponibles par cohorte et par sexe

		Effectif	Ensemble	A vécu en couple	N'a eu qu'un conjoint	Toujours avec son premier conjoint	Sans valeurs manquantes
Étude de l'histoire familiale :							
Femmes	1920-29	21 523	100	92	84	45	36
	1930-39	26 238	100	93	85	61	50
	1940-49	29 815	100	94	83	66	56
	1950-59	38 078	100	93	79	65	57
	1960-69	39 410	100	90	76	64	57
Hommes	1920-29	10 812	100	92	85	73	61
	1930-39	15 544	100	92	84	74	63
	1940-49	19 529	100	93	81	71	63
	1950-59	24 791	100	90	77	67	59
	1960-69	25 720	100	82	73	62	56
Biographies et entourage :							
Femmes	1930-39	489	100	91	68	52	50
	1940-50	692	100	94	72	46	43
Hommes	1930-39	408	100	95	75	55	54
	1940-50	583	100	95	71	49	47

Source : enquêtes *Étude de l'histoire familiale* (Insee-Ined, 1999) et *Biographies et entourage* (Ined, 2001)

Champ : individus nés en France

On peut noter que l'étude de l'homogamie de diplôme réalisée par Mélanie Vanderschelden (2006b) à partir des mêmes données concorde avec celle que nous avons réalisée à partir de plusieurs enquêtes transversales (Bouchet-Valat, 2014) en identifiant une tendance à la baisse⁶ : le biais introduit n'est donc pas rédhibitoire. Néanmoins, afin de se prémunir contre cette difficulté, il importe de ne pas accorder trop de crédit aux évolutions temporelles les plus faibles : nous ne commenterons donc que les tendances les plus nettes.

Les lacunes de l'enquête EHF nous ont amené à recourir à une deuxième enquête, *Biographies et entourage* (Ined, 2001, voir Bonvalet et Lelièvre, 2012), qui fournit des informations détaillées sur le parcours conjugal de la personne interrogée et de ses conjoints successifs, répondant ainsi aux difficultés que nous venons de soulever⁷. Cette enquête, plus petite (2830 individus), ne permet cependant pas toujours de mettre en évidence des résultats statistiquement significatifs.

6 Cette étude n'a en revanche pas identifié la tendance à la baisse de l'homogamie socioprofessionnelle, la profession évoluant beaucoup plus nettement que le diplôme avec l'âge.

7 Les deux enquêtes utilisées ici ont déjà été utilisées conjointement pour une étude des manières de déclarer son histoire conjugale et familiale (Lelièvre et Mazuy, 2005).

Portant sur les personnes nées entre 1930 et 1950 et résidant en Île-de-France en 2001, elle nous servira de confirmation pour la description des cohortes nées avant-guerre et dans l'immédiat après-guerre. Néanmoins, puisque les champs géographiques des deux enquêtes diffèrent, on ne doit pas s'attendre à obtenir des résultats parfaitement identiques : les proportions d'individus ayant vécu avec un seul conjoint, bien moins élevées en Île-de-France, en fournissent une illustration (Tableau 1).

Nous nous intéressons ici à la première cohabitation (qu'elle soit associée ou non à un mariage), l'étude du premier mariage ne paraissant pas appropriée tant le sens de cet événement a changé sur la période étudiée. Si le sens de la cohabitation a aussi évolué au fil des cohortes, ce type d'union n'étant en particulier plus un simple prélude au mariage et les séparations étant plus fréquentes (Toulemon, 1996), cette définition semble cependant la plus adaptée puisqu'il s'agit ici d'étudier le premier engagement conjugal. Les premiers couples cohabitants apparaissent comme relativement stables : les « unions éphémères » durant moins de 3 ans ne constituent dans la période étudiée qu'une part limitée, inférieure à 20 %, des premiers couples cohabitants (Villeneuve-Gokalp, 1990). En outre, selon les définitions retenues par les enquêtes utilisées ici, la vie commune doit avoir duré plus de six mois pour EHF, et plus d'un an pour Biographies et entourage.

Nous recourons à une classification de diplôme relativement détaillée, de manière à décrire des distinctions qui font sens aussi bien au sein des cohortes les plus anciennes qu'au sein des plus récentes. Néanmoins, nous avons choisi d'agréger les diplômes du secondaire inférieur (CAP, BEP, BEPC), étant donné qu'il n'était pas possible d'établir un classement hiérarchique clair entre ces titres qui soit valable pour toutes les cohortes. Les catégories retenues sont : aucun diplôme ; certificat d'études primaires (CEP) ; CAP, BEP, BEPC ; baccalauréat général, technologique ou professionnel ; diplôme du premier cycle du supérieur (inférieur à la licence) ; diplôme des second ou troisième cycles du supérieur.

Toutes les analyses utilisent les pondérations fournies par les enquêtes. Les modèles sont estimés dans l'environnement R (R Core Team, 2014), notamment grâce à une addition intégrée au paquet flexsurv (Jackson, 2014)⁸.

8 Le code permettant d'estimer les modèles utilisés ici est disponible en ligne sur la page personnelle de l'auteur.

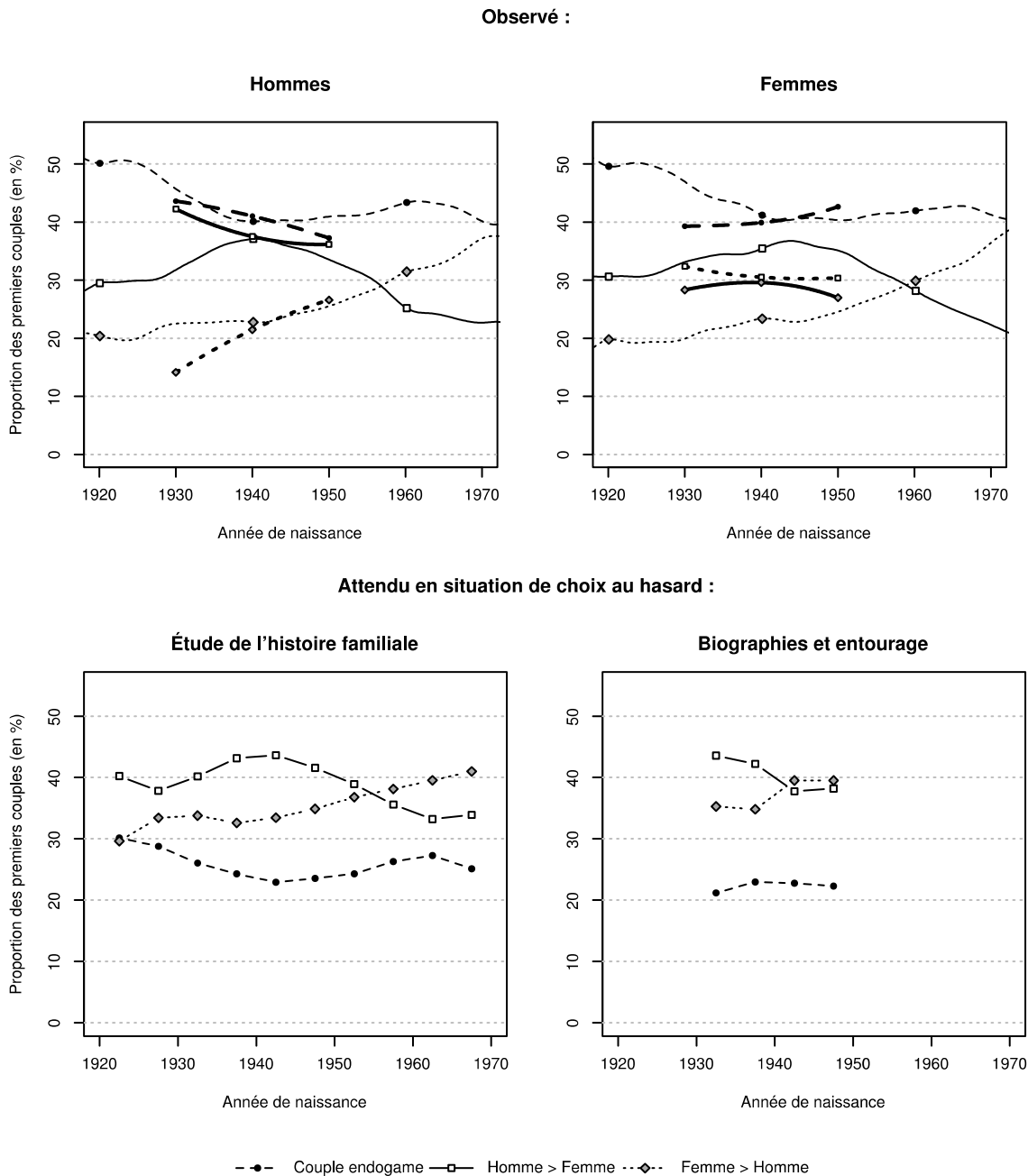
L'inversion de l'hypergamie féminine selon le diplôme

Les positions relatives des hommes et des femmes sur le marché conjugal du point de vue du diplôme se sont radicalement transformées entre la cohorte née en 1920 et celle née en 1960. Face à une évolution structurelle d'ampleur, on peut se demander si les normes sociales ont apporté une résistance à la formation de couples dans lesquels la femme est la plus diplômée, ou si la composition des couples a simplement suivi celle du « stock » de conjoints disponibles. Cette question revient à interroger la prégnance des normes sociales de genre et leur capacité de résistance à une élévation du statut des femmes du point de vue d'une dimension essentielle, le capital scolaire et culturel.

En effet, dans des sociétés où les femmes suivaient des études dans l'ensemble plus courtes que les hommes, il n'était pas nécessaire d'invoquer les préférences des individus et le poids des normes sociales pour expliquer la prévalence des couples hypergames : les contraintes structurelles, liées elles-mêmes à des normes sociales, suffisaient à créer ce résultat – à moins de condamner une large proportion de la population au célibat. Afin d'écarter cette explication, il est ainsi nécessaire de contrôler la structure par diplôme des populations des hommes et des femmes, par le biais de la modélisation log-linéaire utilisée par de nombreux travaux (Mare, 1991, p. 22) : cette technique permet de mesurer l'effet des normes sociales, des préférences des individus et des opportunités de rencontres qu'ils ont connues sur la formation des couples, au-delà de la simple contrainte de disponibilité des conjoints d'un niveau de diplôme donné. C'est ce que nous nous proposons de faire après avoir décrit l'évolution brute de la composition des couples en termes de diplômes des conjoints (Figure 1, partie supérieure).

L'hypogamie féminine est devenue la situation la plus fréquente

Figure 1 : Relation entre les diplômes des conjoints au sein des premiers couples selon l'année de naissance (proportions observées et proportions attendues sous l'hypothèse de choix aléatoire du conjoint)



Dans la partie supérieure de la figure, les courbes fines correspondent à l'enquête *Étude de l'histoire familiale*, celles épaisses à *Biographies et entourage*. Pour améliorer la lisibilité, une régression locale de degré un (lissage non paramétrique) est utilisée pour les pourcentages observés, alors que les pourcentages attendus sont calculés sur la base de cohortes quinquennales. En effet, dans ce dernier cas il est nécessaire de faire l'hypothèse qu'il existe un groupe de référence (ici, a cohorte quinquennale) au sein duquel les individus trouvent approximativement leur conjoint : une approche continue n'est pas possible.

Les premiers couples observés des hommes et des femmes ne sont pas exactement identiques puisqu'une personne peut se mettre en couple pour la première fois avec quelqu'un ayant déjà vécu en couple. La situation théorique de mise en couple au hasard que nous retenons ici ne tient pas compte de cette possibilité, ni de celle du célibat, ce qui se justifie par le fait que nous nous intéressons uniquement à l'effet de la structure par diplôme d'une cohorte de naissance.

Champ : premiers couples des individus nés en France et n'ayant pas connu de séparation pour EHF ; premiers couples des individus nés en France et résidant en Île-de-France en 2001 pour Biographies et entourage

Source : enquêtes Étude de l'histoire familiale (Insee-Ined, 1999) et Biographies et entourage (Ined, 2001)

Nous pouvons tout d'abord noter que les situations respectives des hommes et des femmes au sein de leurs premiers couples, qui ne se recouvrent pourtant pas complètement du fait que certaines unions ne sont un premier couple que pour l'un des deux conjoints, sont presque parfaitement symétriques. Chez les deux sexes, il est clair que les couples dans lesquels l'homme est plus diplômé que sa conjointe (hypergamie féminine ou hypogamie masculine) étaient loin de représenter la majorité des couples, même parmi les cohortes d'avant-guerre (Guichard-Claudic, Testenoire et Trancart, 2009) : ce sont les couples endogames⁹ – ceux dans lesquels les conjoints appartiennent à même catégorie de diplôme – qui étaient de loin les plus courants (50 % dans notre classification pour la cohorte 1920)¹⁰. L'asymétrie entre hommes et femmes ne s'exprime donc qu'au sein des situations d'exogamie, par la différence entre les proportions de couples dans lesquels l'homme est le plus diplômé (30 % pour la même cohorte) et ceux dans lesquels c'est la femme qui l'est (20 %).

On peut distinguer deux phases de l'évolution au fil des cohortes. Dans une première phase, correspondant aux cohortes nées dans les années 1920 et 1930, la proportion de couples endogames diminue en faveur des deux types de couples exogames (hypergamie et hypogamie). Cette phase ne correspond pas à une nette évolution des différences genrées, même si on peut souligner qu'elle voit l'hypergamie féminine se développer un peu plus rapidement que la situation inverse.

Dans une seconde phase, entamée avec les cohortes 1940-1945¹¹, la proportion de couples dans lesquels la femme est la moins diplômée commence à chuter rapidement, alors que la proportion de couples dans lesquels elle est la plus diplômée augmente au contraire à un rythme désormais soutenu. Dès les cohortes nées à la fin des années 1950, les cas d'hypogamie féminine dépassent ceux d'hypergamie. Cette évolution aboutit à ce qu'au sein des cohortes nées au début des années 1970, les premiers couples dans lesquels la femme possède un diplôme supérieur à celui de son conjoint sont aussi fréquents que les couples endogames (40 % des couples). La tendance semble en outre devoir se prolonger pour les cohortes plus récentes. Cette chronologie de l'évolution de l'hypergamie concorde pleinement avec celle des nombreuses transformations ayant affecté la famille sur la même période. Dans leur histoire des *baby-boomers*, Catherine Bonvalet, Céline

9 Nous préférons parler ici de couples endogames plutôt que de couples homogames, de manière à souligner que les situations d'hypergamie ne sont pas incompatibles avec l'existence d'un fort degré d'homogamie, dans la mesure où les diplômes des conjoints, même lorsqu'ils sont différents, demeurent généralement très proches. La véritable hétérogamie est relativement rare.

10 La proportion de couples homogames est extrêmement sensible au niveau d'agrégation retenu ; néanmoins, les proportions correspondant aux trois types de couples s'ordonnent de la même manière en utilisant des classifications plus agrégées ou plus détaillées.

11 Le point d'inflexion semble arriver plus tôt chez les hommes que chez les femmes, ce qui est cohérent avec le fait que les hommes de ces cohortes sont en moyenne plus âgés que leurs conjointes d'environ 3 ans (Vanderschelden, 2006a).

Clément et Jim Ogg (2011, p. 118) soulignent en effet que ces derniers se sont « engouffrés » dans une brèche ouverte par les générations nées pendant la Seconde Guerre mondiale : l'image s'applique parfaitement ici.

Une illustration frappante du renversement opéré autour de ces générations charnières est fournie par l'évolution de l'hypergamie des diplômés intermédiaires. Parmi les titulaires d'un diplôme du secondaire inférieur (CAP/BEP/BEPC) nés dans les années 1920, 27 % des femmes, mais seulement 7 % des hommes, avaient pris pour premier conjoint une personne plus diplômée. Ces chiffres se sont nettement inversés, passant à respectivement 20 % et 34 % pour les générations nées dans les années 1960.

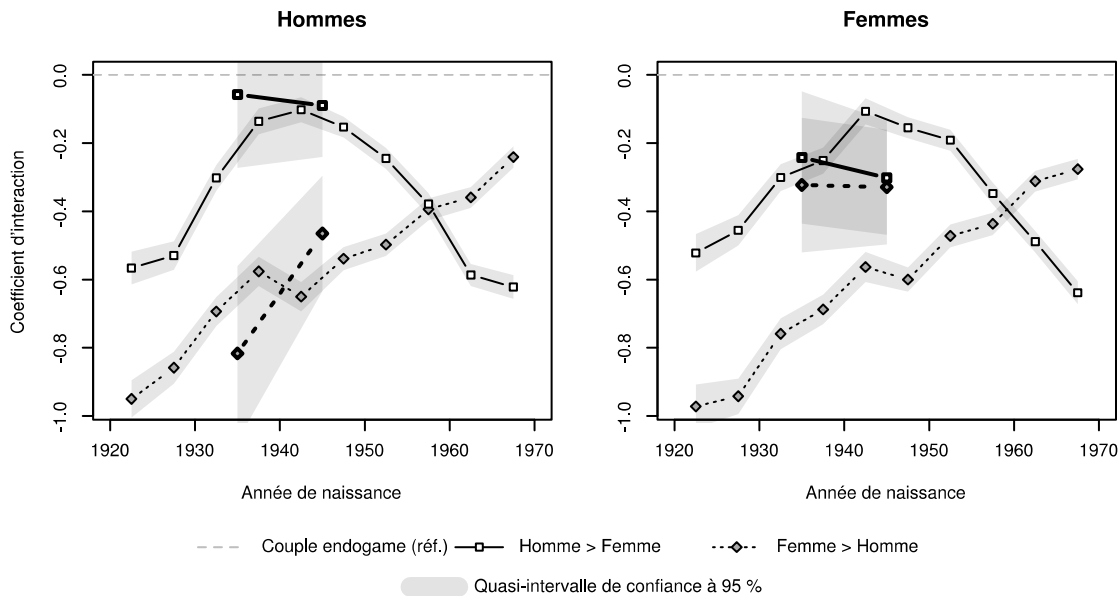
Les données de Biographies et entourage, qui portent sur une aire géographique plus restreinte (l'Île-de-France) différente du reste de la France du point de vue du niveau d'éducation, confirment ces tendances temporelles, quoique moins clairement chez les premiers couples des femmes que chez ceux des hommes. Le manque de symétrie peut sans doute être attribué au fait que les premiers conjoints des interrogés ne vivent pas toujours en Île-de-France (séparation suivie d'une migration par exemple), et que les mécanismes de migration ne sont pas nécessairement les mêmes chez les deux sexes (migration de célibataires plutôt que de couples). Il apparaît que les femmes nées entre 1930 et 1950 et résidant en Île-de-France en 2001 ont connu une situation plus égalitaire dans leur premier couple que les femmes des mêmes cohortes vivant dans le reste de la France.

Les évolutions que nous venons de commenter sont pour l'essentiel une conséquence directe de l'élévation du niveau d'éducation des femmes : dès les cohortes nées au milieu des années 1950, les femmes sont globalement plus diplômées que les hommes¹². En effet, la répartition des premiers couples qui serait attendue si les individus choisissaient leur conjoint au hasard parmi des membres de leur cohorte quinquennale de naissance du sexe opposé suit globalement les mêmes tendances (Figure 1, partie inférieure). La différence la plus notable entre la situation observée et la situation théorique tient au fait que, de manière tout à fait classique, les couples endogames sont sur-représentés, et les deux autres types de couples sous-représentés, parmi les couples observés dans toutes les cohortes. On peut aussi remarquer que les évolutions de la situation observée sont plus marquées que celles de la situation théorique : il semble bien que la massification scolaire n'explique pas tout. L'utilisation d'un modèle log-linéaire va nous permettre d'observer plus finement si les tendances respectives à l'hypergamie des hommes et des femmes ont évolué au fil des cohortes, au-delà de l'effet impliqué par ces évolutions structurelles.

12 La probabilité qu'en choisissant au hasard un homme et une femme au sein d'une cohorte, la femme soit la plus diplômée des deux (Esteve, García-Román et Permanyer, 2012, p. 540) dépasse 1/2 pour la première fois pour la cohorte 1955. Cet indicateur passe de 0.44 pour les cohortes nées dans les années 1920 à 0.54 pour celles nées dans les années 1960.

L'inversion persiste au-delà des évolutions structurelles

Figure 2 : Hypergamie et hypogamie relatives de diplôme au sein des premiers couples selon l'année de naissance dans un modèle log-linéaire



Les courbes fines correspondent à l'enquête Étude de l'histoire familiale, celles épaisses à Biographies et entourage.

Ce modèle prend pour référence une situation dans laquelle les individus prendraient leur conjoint au hasard parmi tous les conjoints des membres de leur cohorte quinquennale de naissance (les célibataires étant ainsi considérés comme hors de ce marché conjugal).

Formule du modèle pour chaque cohorte quinquennale : $\log(m_{ij}) = C + DH_i + DF_j + 1_{i>j} + 1_{i<j}$

avec m_{ij} les effectifs modélisés pour le diplôme de l'homme i et celui de la femme j , C la constante, DH_i le coefficient associé au diplôme de l'homme, DF_j celui associé au diplôme de la femme, et $1_{i>j}$ et $1_{i<j}$ les indicatrices correspondant respectivement aux situations d'hypergamie et d'hypogamie féminine. La figure représente la valeur des coefficients associés à ces indicatrices.

Le modèle concernant Étude de l'histoire familiale est fondé sur 329 007 observations et présente une déviance de 833 230 pour 1900 degrés de liberté. Celui concernant Biographies et entourage est fondé sur 2172 observations et présente une déviance de 5864 pour 380 degrés de liberté.

Un quasi-intervalle de confiance (Firth et Menezes, 2004) permet de comparer l'ensemble des points entre eux, et pas seulement chaque point à la référence (0 pour endogame).

Champ : premiers couples des individus nés en France et n'ayant pas connu de séparation pour EHF ; premiers couples des individus nés en France et résidant en Île-de-France en 2001 pour Biographies et entourage

Source : enquêtes Étude de l'histoire familiale (Insee-Ined, 1999) et Biographies et entourage (Ined, 2001)

Les tendances absolues observées dans la section précédente persistent lorsque l'on contrôle les évolutions de la structure par diplôme des populations masculine et féminine à l'aide d'un modèle

log-linéaire (Figure 2). Les mêmes phases peuvent être distinguées, un retournement de tendance concernant l'hypergamie féminine se produit autour de la cohorte 1940-1945 ; les situations dans lesquelles la femme est la plus diplômée font jeu égal avec celles dans lesquelles c'est l'homme qui l'est à partir de la cohorte 1955-1959. Dans les limites autorisées par les intervalles de confiance¹³, les deux cohortes décennales de Biographies et entourage confirment ces tendances chez les hommes, mais moins nettement chez les femmes, du fait encore une fois d'une hypogamie bien plus élevée que dans le reste de la France.

Ces résultats indiquent que le choix du conjoint suit et dépasse les transformations de la structure par diplôme de la population : au sein des générations nées dans les années 1960, les couples dans lesquels la femme est moins diplômée que son conjoint sont moins fréquents que les cas inverses par rapport à ce que l'on attendrait si la mise en couple s'effectuait au hasard.

Nous retrouvons dans le cas de la France l'observation plus générale d'A. Esteve, J. García-Román et I. Permanyer (2011) selon laquelle hypergamie absolue et hypergamie relative vont toujours dans le même sens. Il semble ainsi que les normes sociales, approchées ici par les choix que les individus font au-delà de ce que la disponibilité des conjoints exige, ne soient que le reflet des configurations de couple les plus fréquentes dans une cohorte donnée, observées dans la figure 1. En d'autres termes, le développement des couples dans lesquels la femme est plus diplômée que son conjoint – démographiquement inévitable du fait de l'élévation du niveau d'éducation des femmes – semble avoir entraîné une évolution des préférences des individus, ou des normes sociales intériorisées ou imposées à eux par le biais de leur entourage. La relative facilité avec laquelle les normes genrées paraissent ainsi avoir cédé et s'être retournées étonne : il semble que la domination masculine s'appuie avant tout sur des situations structurelles, les constructions normatives venant se surajouter à une situation de fait. L'hypothèse, faite par Hans-Peter Blossfeld et Andreas Timm (2003, p. 10), selon laquelle l'hypergamie masculine aurait dû rester exceptionnelle du fait de la persistance de normes sociales à son encontre est ici clairement invalidée.

Si elle est aussi profonde qu'il y paraît, cette évolution concernant l'hypergamie des personnes en couple doit s'être accompagnée d'une transformation elle aussi notable des chances de vie en couple des individus qui étaient le moins favorisés sur le marché conjugal : les hommes non diplômés, et les femmes diplômées. Il s'agit donc maintenant d'analyser la mise en couple des individus – et son absence – par groupe de diplôme, à travers le célibat définitif et l'âge de première mise en couple.

13 Un modèle postulant que l'hypergamie et l'hypogamie sont égales pour les deux cohortes décennales décrit moins bien les données que le modèle retenu à la probabilité critique de 6 % chez les hommes, mais cette probabilité est de 90 % chez les femmes.

Hypergamie et marché conjugal : célibat définitif selon le niveau de diplôme et l'âge de mise en couple

Modélisation de la première mise en couple au fil des cohortes

L'étude du célibat dit définitif, autrement dit le fait de ne s'être jamais mis en couple, est relativement délicate puisque le phénomène ne peut être parfaitement observé qu'à la fin de la vie des intéressés. L'analyse des évolutions temporelles s'en trouve donc nettement retardée. Mesurer la part de personnes ayant vécu en couple à un âge donné permet de limiter cette difficulté, mais ne permet pas de tenir compte des évolutions de l'âge de première mise en couple : un retard de la mise en couple se traduit ainsi par une augmentation du taux de célibat observé à un âge donné, augmentation qui pourra cependant être compensée par une plus grande propension à se mettre en couple à des âges élevés.

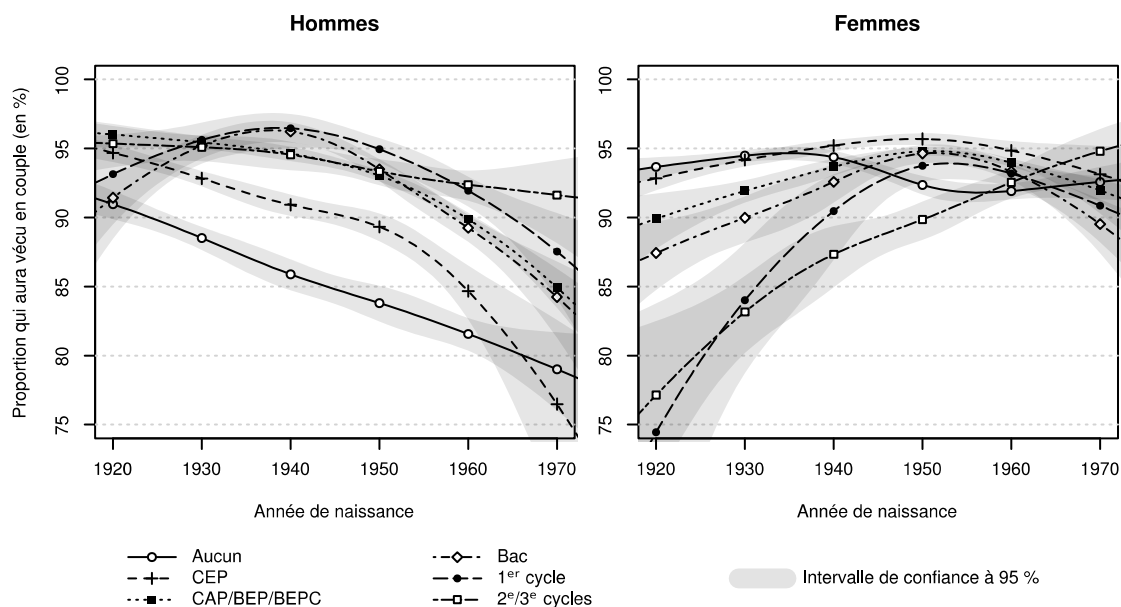
Afin de distinguer le taux de célibat définitif de cet effet d'âge, nous recourons ici à un modèle log-logistique à temps de sortie accéléré, qui permet de prédire avec un degré de confiance assez élevé la proportion d'individus qui n'auront jamais vécu en couple au cours de leur vie, à partir de l'observation d'une cohorte jusqu'à un âge donné. Les premières mises en couple étant nettement ralenties au-delà de 35 ans, il est possible de fournir une estimation fiable de la proportion de célibataires définitifs des cohortes nées dans les années 1960, voire d'esquisser des tendances concernant les générations plus récentes.

Le modèle utilisé ici (Brüderl et Diekmann, 1995) comprend trois paramètres, estimés séparément pour chaque groupe de diplôme : la proportion de célibataires définitifs ; l'âge médian de mise en couple ; la forme de la distribution des âges de mise en couple. Au sein de chaque groupe de diplôme, ces paramètres sont autorisés à varier au fil des cohortes grâce à des splines cubiques restreintes de degré 3, qui permettent d'étudier des évolutions temporelles de manière flexible. En effet, on sait que l'évolution de l'âge de mise en couple n'a pas été linéaire, mais en « U », les *baby-boomers* ayant connu les âges médians de mise en couple les plus bas du siècle (Prioux, 2003) – ce que nous retrouvons ici. La qualité de la prédiction de la proportion de célibataires définitifs est assurée par la très bonne adéquation de la distribution log-logistique à celle des premières mises en couple (Bouchet-Valat, 2011) ; cette distribution, très proche de la distribution Coale-McNeil classiquement utilisée pour l'étude du mariage (Coale et McNeil, 1972 ; Kaneko, 2003), a été appliquée à cet objet par plusieurs travaux (Keeley, 1979 ; Brüderl et Diekmann, 1995, 1997). L'extrapolation de la proportion de célibataires définitifs au sein des cohortes les plus récentes réalisée ici repose ainsi d'une part sur le comportement de ces cohortes observé jusqu'à la date de l'enquête, et d'autre part sur la prolongation grâce aux splines des distributions observées pour les cohortes les plus anciennes.

Dans cette section, nous mobilisons uniquement l'enquête Étude de l'histoire familiale. En effet, puisque le diplôme du conjoint n'est pas utile dans cette analyse, le champ peut être étendu à l'ensemble des premiers couples, y compris ceux s'étant séparés à la date de l'enquête. Il ne semble donc pas nécessaire de surcharger la présentation en utilisant deux enquêtes en parallèle.

La résorption du célibat des diplômées

Figure 1 : Proportion d'individus qui auront vécu au moins une fois en couple selon l'année de naissance et le diplôme



Note : l'apparente convergence dans les années 1920 entre la courbe correspondant aux hommes les moins diplômés et les autres courbes semble devoir être attribuée à un effet de sélection découlant des différences de mortalité selon le milieu social au-delà de 70 ans (Blanpain, 2011).

Source : enquête Étude de l'histoire familiale 1999 (Insee-Ined)

Champ : premiers couples des individus nés en France

Nos résultats confirment l'existence d'un modèle fortement genré de mise en couple parmi les générations d'avant-guerre. Chez les hommes, seuls les non diplômés et les titulaires du certificat d'études primaires (CEP) se distinguent par des chances moins élevées de vivre en couple, inférieures respectivement de 5 et 10 points de pourcentage pour la cohorte 1940 ; aucune différence ne s'observe entre les autres niveaux de diplôme. Chez les femmes au contraire, on observe une échelle très nette, les chances de vivre en couple diminuant régulièrement avec l'augmentation du niveau de diplôme (passant ainsi de 95 % à 75 %). Ce tableau correspond parfaitement à une situation dans laquelle l'hypergamie prévaut.

Mais ici encore, ce modèle de mise en couple n'a plus cours parmi les générations les plus récentes, et l'évolution au fil des cohortes des différences entre groupes de diplôme est très nette. Chez les hommes, le célibat définitif se développe parmi les moins diplômés dès la cohorte 1920, puis dans tous les groupes à partir de la cohorte 1940, en affectant cependant moins fortement les diplômés les plus élevés. Chez les femmes, les différences entre groupes de diplôme se résorbent de manière spectaculaire et disparaissent complètement. Les chances de vie en couple des plus diplômées rejoignent celles des moins diplômées dès la cohorte 1950, à l'exception des diplômées des deuxième et troisième cycle du supérieur, pour lesquelles le rattrapage est un peu plus tardif.

Ainsi, nous observons comme Maria Winkler-Dworak et Laurent Toulemon (2007, p. 296) une diminution des chances de mise en couple des non diplômées par rapport aux diplômées ; mais

c'est l'augmentation des chances de mise en couple de ces dernières qui nous semble constituer la principale évolution chez les femmes¹⁴. Par ailleurs, nous confirmons leur observation selon laquelle les différences entre hommes et femmes se sont résorbées pour tous les groupes de diplôme, à l'exception des hommes non diplômés, chez qui les chances de mise en couple restent plus faibles. D'autre part, ces résultats concernant le célibat définitif rejoignent ceux portant sur la mesure du célibat à un instant donné, tant du point de vue du diplôme que de la catégorie socioprofessionnelle. En 2006, parmi les femmes comme parmi les hommes trentenaires, seuls les non diplômés se distinguent par un taux de vie en couple plus faible (Daguet et Niel, 2010), alors que ce taux diminuait avec le niveau de diplôme en 1990 (Albouy et Breuil-Genier, 2012). De manière analogue, les femmes cadres trentenaires vivent plus souvent en couple que les ouvrières et les employées en 2008, alors que c'était l'inverse en 1990 (Buisson et Daguet, 2012).

Ces observations peuvent être directement mises en relation avec les évolutions commentées dans la section précédente. En effet, c'est avec les cohortes nées aux alentours de 1945 que s'enclenchait la baisse de l'hypergamie féminine, en termes absolus comme relatifs. Ce sont ici aussi ces cohortes qui marquent chez les femmes la disparition presque complète des différences de célibat définitif liées au diplôme, et qui initient chez les hommes le mouvement d'augmentation du célibat définitif pour tous les groupes de diplôme. Ainsi se trouve confirmée la correspondance fondamentale entre hypergamie féminine et célibat des diplômées : le désavantage des diplômées sur le marché conjugal a disparu en même temps que le déséquilibre créé par la préférence pour l'hypergamie féminine.

On peut penser que la massification scolaire a joué un grand rôle dans cette évolution. D'une part, le célibat des diplômées du supérieur au sein des cohortes d'avant-guerre ne condamnait pas une proportion importante des hommes au célibat, du fait des faibles effectifs de ce groupe chez les femmes. Au contraire, au sein des générations les plus récentes, la persistance d'un niveau si élevé de célibat chez les diplômées n'était pas tenable, tant elle aurait profondément déséquilibré le marché conjugal, forçant les hommes diplômés à prendre pour conjointes des femmes issues d'un milieu social très éloigné du leur, et condamnant l'ensemble des non diplômés au célibat. D'autre part, les diplômées du supérieur nées avant-guerre ne peuvent être directement comparées à leurs cadettes nées après 1950 : les premières constituaient une population fortement sélectionnée qui avait effectué le choix relativement transgressif de faire passer les études et la carrière avant la formation d'une famille. Comme on le voit, ce conflit a perdu en importance avec la banalisation des études féminines.

L'augmentation du célibat des hommes peu diplômés vient nuancer le constat d'une convergence entre hommes et femmes. Alors que les chances de vie en couple ne varient plus selon le diplôme parmi les femmes des cohortes récentes, on note chez les hommes l'apparition et le développement d'une hiérarchie entre diplômés : les chances de vivre en couple s'élèvent désormais avec le niveau d'éducation. Cette échelle est l'exact inverse de celle qui prévalait chez les femmes nées avant guerre. Loin d'indiquer une inversion des positions des hommes et des femmes, ainsi que nous avons pu l'observer plus haut à propos de l'hypergamie, elle révèle plutôt la persistance d'un modèle genré dans lequel le statut social de l'homme importe plus que celui de sa conjointe – les femmes non diplômées ne connaissant pas les mêmes difficultés. En effet, la massification scolaire a donné de plus en plus d'importance au diplôme sur le marché du travail, concentrant sur les moins diplômés – et en particulier les non diplômés, moins nombreux qu'auparavant – les risques d'une insertion professionnelle difficile et d'une précarité durable (Galland, 2000 ; Gasquet, 2003). Ces difficultés affectent particulièrement la mise en couple des hommes en ralentissant leur départ du foyer parental, quand les femmes se replient au contraire sur leur vie conjugale ou familiale (Galland, 1995 ; Jaspard, Brown et Battagliola, 1995 ; Dufour-

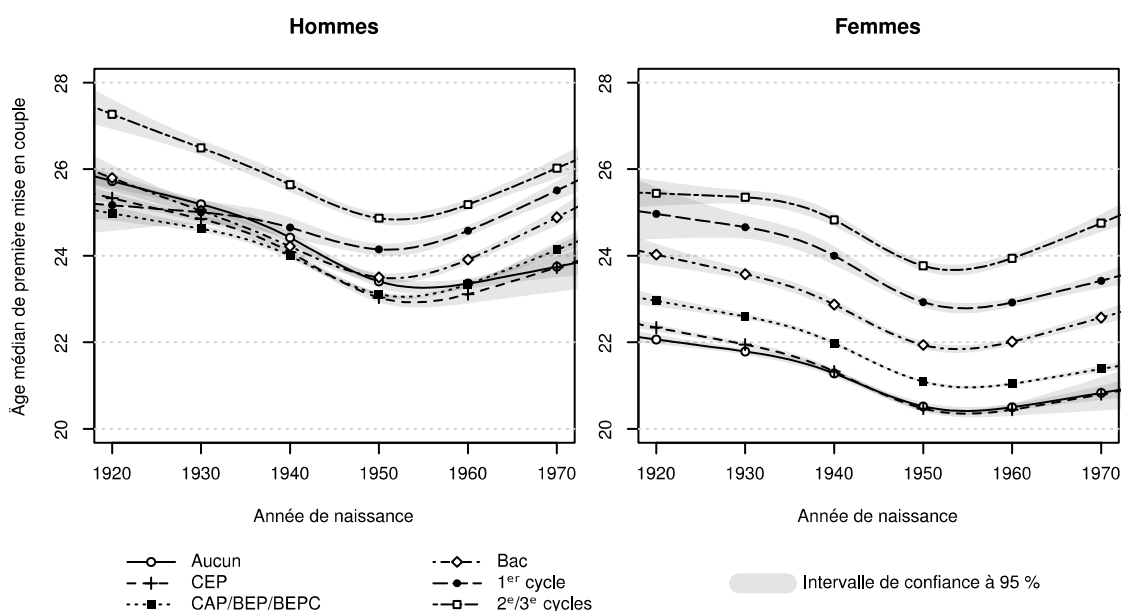
14 Cette évolution a aussi été observée par Isabelle Robert-Bobée et Magali Mazuy (2005, p. 185) à l'âge de 45 ans pour les cohortes nées avant 1955.

Kippelen et Dormont, 2000). La situation des hommes peu diplômés évoque à ce titre celle des petits agriculteurs au sein des générations précédentes ; on serait tenté d'appliquer aux premiers l'observation de Guenhaël Jegouzo (1972, p. 13) selon laquelle le célibat masculin « est un des signes les plus manifestes de la dégradation de la condition paysanne ».

L'âge de mise en couple des hommes suit plus qu'avant leur niveau de diplôme

Le mécanisme envisagé par François de Singly (1987, chap. 8) expliquait l'existence d'un fort célibat des diplômées par le décalage entre les calendriers de mise en couple des hommes et des femmes. La résorption du célibat de ce groupe s'est-elle accompagnée d'une réduction de l'écart entre les âges de mise en couple des deux sexes ? C'est loin d'être le cas : si l'on observe un rapprochement partiel entre hommes et femmes des variations selon le diplôme dans l'âge de première mise en couple, l'écart entre les sexes n'a pas diminué.

Figure 2 : Âge médian de première mise en couple selon l'année de naissance et le diplôme



L'âge médian est celui des individus qui vivront finalement en couple.

Source : enquête Étude de l'histoire familiale 1999 (Insee-Ined)

Champ : premiers couples des individus nés en France

Ainsi, les évolutions les plus notables de l'âge médian de mise en couple sont communes aux hommes et aux femmes et à tous les niveaux de diplôme : elles n'ont pas affecté l'écart entre les sexes, et peu l'écart entre les différents groupes. L'âge de première mise en couple connaît une première phase de baisse jusqu'aux cohortes nées autour de 1955, pour augmenter depuis (Prioux, 2003 pour la France ; Blossfeld, 1995, p. 17 pour d'autres pays occidentaux). Pour chaque niveau de diplôme, l'âge médian de première mise en couple reste pour la cohorte 1970 inférieur à ce qu'il était pour la cohorte 1930 ; néanmoins, du fait de l'augmentation générale du niveau d'éducation, les âges médians observés dans ces deux cohortes sont très proches (Prioux, 2003).

Chez les femmes, ces évolutions d'ensemble ont affecté de manière parallèle tous les groupes : l'âge médian de première mise en couple suit parfaitement le niveau de diplôme pour toutes les cohortes. Chez les hommes, en revanche, des divergences peuvent être relevées. En effet, on n'observait guère d'écarts entre les groupes de diplôme au sein des générations d'avant-guerre, à l'exception des diplômés des deuxième et troisième cycles du supérieur, qui se mettaient en couple plus tardivement. Mais une échelle s'est progressivement affirmée, en particulier du fait que les hommes non diplômés se sont mis en couple de plus en plus tôt, pour devenir finalement plus précoces que tous les autres groupes¹⁵. Ainsi, pour les cohortes les plus récentes, on retrouve la même échelle chez les hommes et chez les femmes, même si les écarts restent bien plus marqués chez ces dernières (Galland, 1995, p. 47).

Au total, le décalage des calendriers masculin et féminin persiste donc : il ne semble plus possible de considérer qu'il entraîne un fort célibat des diplômées, ce dernier phénomène ayant disparu. Néanmoins, les profondes transformations du couple qui ont pris place au fil des cohortes impliquent que ce décalage a pu cesser d'être une difficulté pour les femmes les plus diplômées. Le développement des cohabitations hors mariage et de la contraception (Leridon et al., 1987 ; Guibert-Lantoine et Leridon, 1998) permet plus facilement aux cohortes récentes de concilier vie conjugale et études. De fait, alors que pour les cohortes d'avant-guerre la mise en couple en cours de scolarité était très rare, cette pratique s'est progressivement répandue chez les diplômés du supérieur : si, pour toutes les cohortes, moins de 5 % des hommes et femmes titulaires d'un diplôme inférieur au Baccalauréat, et moins de 10 % des bacheliers se sont mis en couple pendant leurs études, c'est le cas de 12 % des titulaires d'un diplôme du supérieur nés dans les années 1920, et de 27 % de ceux nés dans les années 1960 (voir aussi Robert-Bobée et Mazuy, 2005, p. 181). Par ailleurs, l'augmentation de la fréquence des séparations et des divorces a probablement atténué la division entre un « marché primaire » majoritaire et un « marché secondaire » très atypique, facilitant ainsi une première mise en couple relativement tardive avec des individus ayant déjà connu une expérience conjugale. Le délai requis pour décrocher un diplôme élevé ne semble donc constituer une entrave à la mise en couple des femmes que dans le cadre d'un modèle relativement rigide dans lequel l'homme et la femme doivent avoir achevé leurs études pour être en mesure d'assurer les rôles genrés qui leur sont respectivement assignés.

Conclusion

Nous avons mis en évidence une baisse, puis une inversion de l'hypergamie féminine de diplôme parmi des premiers couples cohabitants entre les générations nées avant la Seconde Guerre mondiale et celles nées dans les années 1970. Ce mouvement a affecté les trois dimensions de l'hypergamie : hypergamie absolue, hypergamie relative, et structure genrée du célibat selon le diplôme. Premièrement, suite à l'élévation du niveau d'éducation des femmes, qui dépasse désormais celui des hommes, c'est plus souvent la femme que l'homme qui est la plus diplômée au sein des premiers couples depuis les cohortes nées à la fin des années 1950. Deuxièmement, même en contrôlant l'évolution de la structure par diplôme de la population, on observe une inversion similaire de l'hypergamie relative. Ce résultat indique qu'au-delà des contraintes posées par la disponibilité de conjoints d'un niveau de diplôme donné, les individus des cohortes récentes « choisissent » plus souvent de former un couple dans lequel la femme est la plus diplômée que l'inverse, par rapport à ce qui aurait lieu si la mise en couple avait lieu au hasard. Troisièmement, les taux de célibat définitif des femmes, qui croissaient nettement avec le niveau de diplôme parmi les générations d'avant-guerre, se sont rapprochés au point qu'on n'observe plus aucune différence parmi les générations nées dans les années 1960. Ces trois évolutions semblent indiquer

15 Et ce, malgré un âge de fin d'études médian qui augmente plus nettement que pour les autres groupes, passant de 13 ans pour la cohorte 1920 à 17 ans pour la cohorte 1970.

que les normes de genre ont évolué bien au-delà de ce qu'imposait mécaniquement la massification scolaire observée chez les femmes.

Ainsi, à l'instar du développement des études féminines, l'évolution observée semble être à la fois le signe et un facteur potentiel d'une remise en cause des rôles genrés au sein du couple (Duru-Bellat, 1990, Conclusion). Ce phénomène jette potentiellement les bases d'une évolution de long terme *via* la socialisation des nouvelles générations au sein de familles dans lesquelles la femme est la plus diplômée.

Plus encore, la rapidité des changements observés paraît impliquer que ces normes ne leur ont opposé aucune inertie. Notre étude confirme en comparant des cohortes successives d'un seul pays l'observation, obtenue en comparant différents pays à différentes dates, selon laquelle dans aucune société on n'observe une préférence relative pour l'hypergamie féminine allant à l'encontre de la structure par diplôme des populations des hommes et des femmes (Esteve, García-Román et Permanyer, 2011). Un tel résultat tend à remettre en cause l'existence même d'une véritable norme d'hypergamie féminine, du moins du point de vue du diplôme. Plus généralement, il pose la question de la possibilité pour un système culturel de résister à une transformation profonde des conditions structurelles dans lesquelles il a vu le jour : sans appui sur les situations concrètes, une norme peut-elle conserver son sens et sa prégnance ? On retrouve ici le double sens, positif – ce qui est le plus fréquent – et normatif – ce qui devrait être –, du terme *normal*, le premier semblant déterminer le second¹⁶.

Cependant, l'évolution spectaculaire observée ici doit être relativisée. D'une part, la première mise en couple reste fortement genrée, même au sein des cohortes récentes. Nous en avons vu ici deux signes : les âges médians de première mise en couple des hommes et femmes restent très différents ; les chances de vie en couple demeurent inférieures pour les hommes non diplômés. D'autre part, et plus fondamentalement, les conséquences du développement de l'hypogamie féminine ne sont pas absolument évidentes (Guichard-Claudic, Testenoire et Trancart, 2009) : on sait que l'augmentation du niveau d'éducation des femmes n'a pas permis de leur garantir des carrières égales à celle des hommes, ni de modifier profondément la répartition du travail domestique. C'est que le statut d'étudiante ou de diplômée ne suffit pas en lui-même à offrir une position de supériorité au sein du couple, ni une plus grande facilité à renégocier les rôles (Lefeuvre, 2008) : seule l'activité professionnelle semble avoir un certain effet en ce sens (Zarca, 1990 ; Bauer, 2007 ; Champagne, Pailhé et Solaz, 2014, p. 12-13), du moins lorsque les revenus de la femme sont assez élevés par rapport à ceux de l'homme (Nicole-Drancourt, 1989 ; Ponthieux et Schreiber, 2006). Et il n'est pas rare que les carrières féminines soient bridées par la crainte, partagée par les deux conjoints, que la femme gagne plus que l'homme (Testenoire, 2008). On peut avancer l'hypothèse que les rôles respectifs de pourvoyeur de ressources et de responsable de la tenue du ménage sont plus fondamentaux dans la définition des identités genrées que les niveaux relatifs de capital culturel des conjoints. Ceci expliquerait alors la résistance des rôles genrés malgré l'inversion de l'hypergamie de diplôme – qui serait donc en partie un mirage tant qu'elle ne se traduit pas en espèces sonnantes et trébuchantes. Mais il n'est pas écrit que rien ne doive évoluer de ce côté : en effet, l'hypogamie féminine augmente la probabilité que la femme soit la principale contributrice aux revenus du couple (Klesment et Van Bavel, 2015), et là encore, une lente convergence pourrait bien être à l'œuvre (Morin, 2014).

16 Soit dans les termes de Pierre Bourdieu (1998, p. 102), « *la statistique spontanée, à travers laquelle se forme la représentation que chacun de nous a du normal* ».

Bibliographie

- ALBOUY Valérie, BREUIL-GENIER Pascale, 2012, « Démographie et famille : les différences sociales se réduisent-elles ? », in *France, portrait social 2012*, Insee Références, p. 11-18.
- ATTIAS-DONFUT Claudine, BARNAY Thomas, 2002, « Investissement en capital humain en fonction des sexes », *Revue économique*, 53(4), p. 839.
- BATTAGLIOLA Françoise, 2000, *Histoire du travail des femmes*, Paris, La Découverte, Repères, 128 p.
- BAUDELOT Christian, 1989, « L'âge rend-il plus savant ? Un exemple de biais de réponse dans les enquêtes », in *Les Ménages : mélanges en l'honneur de Jacques Desabie*, Paris, Insee.
- BAUDELOT Christian, ESTABLET Roger, 1992, *Allez les filles !*, Paris, Seuil, 243 p.
- BAUER Denise, 2007, « Entre maison, enfant(s) et travail : les diverses formes d'arrangement dans les couples », *Études et résultats*, 570, Paris, DREES.
- BEAUD Stephane, PIALOUX Michel, 1999, *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, Fayard.
- BECKER Gary, 1981, *A Treatise on the Family*, Cambridge, MA, Harvard University Press.
- BIHR Alain, PFEFFERKORN Roland, 2002, *Hommes, femmes, quelle égalité ? École, travail, couple, espace public*, Éditions de l'Atelier, 356 p.
- BLANPAIN Nathalie, 2011, « L'espérance de vie s'accroît, les inégalités sociales face à la mort demeurent », *Insee Première*, 1372.
- BLOSSFELD Hans-Peter, 1995, *The New Role of Women: Family Formation in Modern Societies*, Boulder, CO, Westview Press, 288 p.
- BLOSSFELD Hans-Peter, 2009, « Educational Assortative Marriage in Comparative Perspective », *Annual Review of Sociology*, 35, p. 513-530.
- BLOSSFELD Hans-Peter, DROBNIĆ Sonja (dir.), 2001, *Careers of Couples in Contemporary Society: From Male Breadwinner to Dual-Earner Families*, New York, Oxford University Press.
- BLOSSFELD Hans-Peter, TIMM Andreas (dir.), 2003, *Who Marries Whom? Educational Systems as Marriage Markets in Modern Societies*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers.
- BONVALET Catherine, CLÉMENT Céline, OGG Jim, 2011, *Réinventer la famille : l'histoire des baby-boomers*, Paris, Presses Universitaires de France, Le lien social, 420 p.
- BONVALET Catherine, LELIÈVRE Eva, 2012, *De la famille à l'entourage : l'enquête Biographies et entourage*, Paris, INED, Grandes enquêtes, 472 p.
- BOUCHET-VALAT Milan, 2011, *L'homogamie d'éducation et de statut social dans la France contemporaine*, Master 2, Paris, EHESS.
- BOUCHET-VALAT Milan, 2014, « Les évolutions de l'homogamie de diplôme, de classe et d'origine sociales en France (1969-2011) : ouverture d'ensemble, repli des élites », *Revue française de sociologie*, 55(3), p. 459-505.

- BOURDIEU** Pierre, 1998, *La domination masculine*, Paris, Seuil, Liber, 154 p.
- BOZON** Michel, 1990a, « Les femmes et l'écart d'âge entre conjoints. Une domination consentie : I. Types d'union et attentes en matière d'écart d'âge », *Population*, 45(2), p. 327-360.
- BOZON** Michel, 1990b, « Les femmes et l'écart d'âge entre conjoints. Une domination consentie : II. Modes d'entrée dans la vie adulte et représentations du conjoint », *Population*, 45(3), p. 565-602.
- BOZON** Michel, 1991, « Les femmes plus âgées que leur conjoint sont-elles atypiques? », *Population*, 46(1), p. 152-159.
- BRÜDERL** Josef, **DIEKMANN** Andreas, 1995, « The Log-Logistic Rate Model », *Sociological Methods & Research*, 24(2), p. 158-186.
- BRÜDERL** Josef, **DIEKMANN** Andreas, 1997, « Education and Marriage: A Comparative Study », Working Paper.
- BUISSON** Guillemette, **DAGUET** Fabienne, 2012, « Qui vit seul dans son logement? Qui vit en couple? », *Insee Première*, 1392.
- CACOUAULT** Marlène, 1984, « Diplôme et célibat. Les femmes professeurs de lycée entre les deux guerres », in **Farge** Arlette, **Klapisch-Zuber** Christiane (dir.), *Madame ou Mademoiselle?*, Paris, Montalba, p. 177-203.
- CHAMPAGNE** Clara, **PAILHÉ** Ariane, **SOLAZ** Anne, 2014, « 25 ans de participation des hommes et des femmes au travail domestique: quels facteurs d'évolutions? », *Documents de travail*, 203, Paris, Ined.
- COALE** Ansley J., **MCNEIL** Donald R., 1972, « The Distribution by Age of the Frequency of First Marriage in a Female Cohort », *Journal of the American Statistical Association*, 67(340), p. 743-749.
- COURGEAU** Daniel, 1987, « Constitution de la famille et urbanisation », *Population*, 42(1), p. 57-81.
- DAGUET** Fabienne, **NIEL** Xavier, 2010, « La proportion de jeunes en couple se stabilise », *Insee Première*, 1281.
- DE SINGLY** François, 1982, « Mariage, dot scolaire et position sociale », *Économie et statistique*, 142, p. 7-20.
- DE SINGLY** François, 1987, *Fortune et infortune de la femme mariée*, Paris, Presses Universitaires de France.
- DE SINGLY** François, **GLAUDE** Michel, 1986, « L'organisation domestique: pouvoir et négociation », *Économie et statistique*, 187, p. 3-30.
- DUFOUR-KIPPELEN** Sandrine, **DORMONT** Brigitte, 2000, « Insertion professionnelle et autonomie résidentielle: le cas des jeunes peu diplômés », *Économie et statistique*, 337, p. 97-120.
- DUMONT** Louis, 1967, *Homo hierarchicus: Essai sur le système des castes*, NRF, Paris, Gallimard, 448 p.
- DURU-BELLAT** Marie, 1990, *L'école des filles: Quelle formation pour quels rôles sociaux?*, Paris, L'Harmattan, 278 p.

- ESTEVE Albert, CORTINA Clara, 2006, « Changes in educational assortative mating in contemporary Spain », *Demographic Research*, 14(17), p. 405-428.
- ESTEVE Albert, GARCÍA-ROMÁN Joan, PERMANYER Iñaki, 2011, « The reversal of the gender gap in education and its impact on union formation: the end of hypergamy », Population Association of America Annual Meeting, Washington, DC, 2 avril 2011.
- ESTEVE Albert, GARCÍA-ROMÁN Joan, PERMANYER Iñaki, 2012, « The Gender-Gap Reversal in Education and Its Effect on Union Formation: The End of Hypergamy? », *Population and Development Review*, 38(3), p. 535-546.
- ESTEVE Albert, MCCAIG Robert, 2007, « Homogamia educacional en México y Brasil, 1970-2000: Pautas y tendencias », *Latin American Research Review*, 42(2), p. 56-85.
- FERRAND Michèle, 2004, *Féminin, masculin*, Paris, La Découverte, Repères, 128 p.
- FIRTH David, MENEZES Renée X. De, 2004, « Quasi-Variances », *Biometrika*, 91(1), p. 65-80.
- GADÉA Charles, MARRY Catherine, 2000, « Les pères qui gagnent », *Travail, genre et sociétés*, 3(1), p. 109-135.
- GALLAND Olivier, 1995, « Une entrée de plus en plus tardive dans la vie adulte », *Économie et statistique*, 283, p. 33-52.
- GALLAND Olivier, 2000, « Une polarisation de la jeunesse française », *Revue de l'OFCE*, 72(1), p. 221-228.
- GASQUET Céline, 2003, « Les jeunes « sans qualification » : un groupe hétérogène, des parcours d'insertion divers », *Bref Céreq*, 202.
- GOFFMAN Erving, 2002, *L'arrangement des sexes*, Paris, La Dispute, 115 p.
- GUIBERT-LANTOINE Catherine de, LERIDON Henri, 1998, « La contraception en France. Un bilan après 30 ans de libéralisation », *Population*, 53(4), p. 785-811.
- GUICHARD-CLAUDIC Yvonne, TESTENOIRE Armelle, TRANCART Danièle, 2009, « Distances et proximités conjugales en situation d'homogamie et d'hétérogamie », in PAILHÉ Ariane, SOLAZ Anne (dir.), *Entre famille et travail : des arrangements de couple aux pratiques des employeurs*, Paris, La Découverte, p. 187-207.
- HÉLAN François, 1994, « Les mères persévèrent », *Insee Première*, 350.
- HERPIN Nicolas, 2003, « La taille des hommes : son incidence sur la vie en couple et la carrière professionnelle », *Économie et statistique*, 361, p. 71-90.
- JACKSON Christopher, 2014, *flexsurv: Flexible parametric survival models*, R package, version 0.5.
- JASPARD Maryse, BROWN Elisabeth, BATTAGLIOLA Françoise, 1995, « Précarité d'emploi et itinéraires de transition à l'âge adulte », *Recherches et Prévisions*, 40(1), p. 45-56.
- JEGOUZO Guenhaël, 1972, « L'ampleur du célibat chez les agriculteurs », *Économie et statistique*, 34, p. 13-22.

- KALMIJN** Matthijs, 1998, « Intermarriage and Homogamy: Causes, Patterns, Trends », *Annual Review of Sociology*, 24, p. 395-421.
- KANEKO** Ryuichi, 2003, « Elaboration of the Coale-McNeil Nuptiality Model as the Generalized Log Gamma Distribution: A New Identity and Empirical Enhancements », *Demographic Research*, 9(10), p. 221-262.
- KAUFMANN** Jean-Claude, 1999, *La femme seule et le prince charmant. Enquête sur la vie en solo*, Paris, Nathan, Essais & Recherches, 208 p.
- KEELEY** Michael C., 1979, « An Analysis of the Age Pattern of First Marriage », *International Economic Review*, 20(2), p. 527-544.
- KEMPENEERS** Marianne, **LELIÈVRE** Eva, 1993, « Women's work in the EC: Five career profiles », *European Journal of Population*, 9(1), p. 77-92.
- KERGOAT** Danièle, **GUICHARD-CLAUDIC** Yvonne, **VILBROD** Alain (dir.), 2008, *L'inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- KLESMENT** Martin, **VAN BAVEL** Jan, 2015, « The Reversal of the Gender Gap in Education and Female Breadwinners in Europe », *Working Paper Series*, 26, Families And Societies European Union's Seventh Framework Project.
- LEFEUVRE** Sonia, 2008, « Poursuite d'études et engagement conjugal en situation d'hypogamie », in **Kergoat** Danièle, **Guichard-Claudic** Yvonne, **Vilbrod** Alain (dir.), *L'inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- LEFÈVRE** Cécile, **FILHON** Alexandra, 2005, *Histoires de familles, histoires familiales: les résultats de l'enquête famille de 1999*, Paris, INED, Cahiers.
- LELIÈVRE** Éva, **MAZUY** Magali, 2005, « Déclarer ses enfants, déclarer ses conjoints », in **Lefèvre** Cécile, **Filhon** Alexandra (dir.), *Histoires de familles, histoires familiales: les résultats de l'enquête famille de 1999*, Paris, INED, Cahiers.
- LERIDON** Henri, **CHARBIT** Yves, **COLLOMB** Philippe, **SARDON** Jean-Paul, **TOULEMON** Laurent, 1987, *La seconde révolution contraceptive. La révolution des naissances en France de 1950 à 1985*, Paris, Ined, Travaux et documents, 380 p.
- LÓPEZ-RUIZ** Luis, **ESTEVE** Albert, **CABRÉ** Anna, 2009, « Consensual Unions and Marriages in America Latina: two patterns of educative homogamy? », *Papeles de Población*, 60, p. 5-34.
- LÖWY** Ilana, 2006, *L'emprise du genre. Masculinité, féminité, inégalité*, Paris, La Dispute, 244 p.
- MÄENPÄÄ** Elina, **JALOVAARA** Marika, 2014, « Achievement Replacing Ascription? Changes in Homogamy in Education and Social Class Origins », *Stockholm Research Reports in Demography*, 23, Stockholm, Stockholm University.
- MARE** Robert D., 1991, « Five Decades of Educational Assortative Mating », *American Sociological Review*, 56(1), p. 15-32.
- MARRY** Catherine, **KIEFFER** Annick, **BRAUNS** Hildegard, **STEINMANN** Susanne, 1998, « France–

Allemagne: Inégales avancées des femmes. Évolutions comparées de l'éducation et de l'activité des femmes de 1971 à 1991 », Working Paper, 26, Mannheim, MZER.

MARUANI Margaret, 2000, *Travail et emploi des femmes*, Paris, La Découverte, Repères, 131 p.

MIGNOT Jean-François, 2010, « L'écart d'âge entre conjoints », *Revue française de sociologie*, 51(2), p. 281-320.

MOHANADOSS T., 1995, « Hypergamy and Its Inherent Contradictions », *Anthropos*, 90(4/6), p. 558-563.

MONAGHAN David, 2014, « The Impact of Economic Inequality and Gender Parity on Educational Assortative Mating: Evidence from the Luxembourg Income Study », LIS Working Paper, 607, Luxembourg, Luxembourg Income Study.

MORIN Thomas, 2014, « Écarts de revenus au sein des couples: Trois femmes sur quatre gagnent moins que leur conjoint », *Insee Première*, 1492.

NICOLE-DRANCOURT Chantal, 1989, « Stratégies professionnelles et organisation des familles », *Revue française de sociologie*, 30(1), p. 57-80.

OPPENHEIMER Valerie Kincade, 1988, « A Theory of Marriage Timing », *The American Journal of Sociology*, 94(3), p. 563-591.

OPPENHEIMER Valerie Kincade, 1994, « Women's Rising Employment and the Future of the Family in Industrial Societies », *Population and Development Review*, 20(2), p. 293-342.

OPPENHEIMER Valerie Kincade, 1995, « The Role of Women's Economic Independence in Marriage Formation: A Skeptic's Response to Annemette Sørensen's Remarks », in **Blossfeld** Hans-Peter (dir.), *The New Role of Women: Family Formation in Modern Societies*, Westview Press.

PARSONS Talcott, **BALES** Robert Freed, 1955, *Family, socialization and interaction process*, Glencoe, Free Press, 450 p.

PLACE Dominique, **VINCENT** Bruno, 2009, « L'influence des caractéristiques sociodémographiques sur les diplômés et les compétences », *Économie et statistique*, 424, p. 125-147.

PONTHIEUX Sophie, **SCHREIBER** Amandine, 2006, « Dans les couples de salariés, la répartition du travail domestique reste inégale », in *Données sociales 2006*, Paris, Insee, p. 43-51.

POULLAOUÉC Tristan, 2010, *Le diplôme, arme des faibles. Les familles ouvrières et l'école*, Paris, La Dispute, L'enjeu scolaire, 147 p.

PRIOX France, 2003, « L'âge à la première union en France: une évolution en deux temps », *Population*, 58(4), p. 623-644.

QIAN Zhenchao, 1998, « Changes in Assortative Mating: The Impact of Age and Education, 1970-1990 », *Demography*, 35(3), p. 279-292.

R CORE TEAM, 2014, *R: A Language and Environment for Statistical Computing*, Vienna, Austria, version 3.1.2.

ROBERT-BOBÉE Isabelle, **MAZUY** Magali, 2005, « Calendriers de constitution des familles et âge de

fin des études », in **Lefèvre Cécile, Filhon Alexandra** (dir.), *Histoires de familles, histoires familiales : les résultats de l'enquête famille de 1999*, Paris, Ined, Cahiers, p. 175-200.

RODRÍGUEZ Santiago, 2014, « Pautas y tendencias de homogamia educacional relativa en Argentina a comienzos del siglo XXI », *Entramados y Perspectivas*, 2, p. 99-126.

ROSE Elaina, 2004, « Education and Hypergamy in Marriage Markets », CSDE Working Paper, 04-03, Seattle, Center for Studies in Demography and Ecology - University of Washington.

ROUSSEL Louis, 1971, « La nuptialité en France. Précocité et intensité suivant les régions et les catégories socio-professionnelles », *Population*, 26(6), p. 1029-1055.

ROUSSEL Louis (dir.), 1975, *Le Mariage dans la société française contemporaine : faits de population, données d'opinion*, Paris, PUF, Cahiers, 428 p.

SCHWARTZ Christine R., 2013, « Trends and Variation in Assortative Mating: Causes and Consequences », *Annual Review of Sociology*, 39(1), p. 451-470.

SCHWARTZ Christine R., **MARE** Robert D., 2005, « Trends in Educational Assortative Marriage from 1940 to 2003 », *Demography*, 42(4), p. 621-646.

TERRAIL Jean-Pierre, 1995, « L'essor contemporain de la scolarisation des filles et son interprétation », in **EPHESIA** (dir.), *La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*, Paris, La Découverte, Recherches, p. 586-590.

TESTENOIRE Armelle, 2008, « Carrières féminines, résistances masculines : couples à hypogamie féminine », in **Kergoat Danièle, Guichard-Claudic Yvonne, Vilbrod Alain** (dir.), *L'inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

TOULEMON Laurent, 1996, « La cohabitation hors mariage s'installe dans la durée », *Population*, 51(3), p. 675-715.

VANDERSCHULDEN Mélanie, 2006a, « L'écart d'âge entre conjoints s'est réduit », *Insee Première*, 1073.

VANDERSCHULDEN Mélanie, 2006b, « Homogamie socioprofessionnelle et ressemblance en termes de niveau d'études : constat et évolution au fil des cohortes d'unions », *Économie et statistique*, 398-399, p. 33-58.

VILLENEUVE-GOKALP Catherine, 1990, « Du mariage aux unions sans papiers : histoire récente des transformations conjugales », *Population*, 45(2), p. 265-297.

WINKLER-DWORAK Maria, **TOULEMON** Laurent, 2007, « Gender Differences in the Transition to Adulthood in France: Is There Convergence Over the Recent Period? », *European Journal of Population*, 23(3-4), p. 273-314.

ZARCA Bernard, 1990, « La division du travail domestique : poids du passé et tensions au sein du couple », *Économie et statistique*, 228, p. 29-40.